

Équipe d'action contre les mines



Dirigée par une ambassadrice, l'Équipe d'action contre les mines a été créée en mai 1997. L'Équipe a pour mission de veiller à ce que, d'une part, la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel soit mise en œuvre avec efficacité, et que d'autre part, elle contribue à changer véritablement les vies des collectivités aux prises avec les mines à l'échelle mondiale. L'Équipe s'occupe de l'entrée en vigueur, de l'universalisation et de la mise en œuvre intégrale des dispositions de la Convention et travaille en étroite collaboration avec l'Agence canadienne de développement international, le ministère de la Défense nationale et Industrie Canada.

Site Web : www.mines.gc.ca

Directions générales géographiques

Les directions générales géographiques du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international sont responsables de tous les aspects des relations bilatérales du Canada avec les autres pays. Chaque direction générale se compose d'une série de directions dont chacune a la charge d'un groupe de pays. Ces directions conseillent et informent les ministres, les autres ministères, le Parlement et le public. Les directions générales géographiques sont le premier point de contact des représentants étrangers au Canada et du personnel des ambassades du Canada.

Renseignements : 1 800 267-8376

Site Web : www.dfait-maeci.gc.ca